

**CONSEIL SCIENTIFIQUE DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES  
18 octobre 2016 – Montels**

**Compte-rendu**

**Etaient présents :**

Julien AIT EL MEKKI, Bernard DEFAUT, Florence GUILLOT, Alain MANGIN, Nicolas DE MUNNIK, Corinne EYCHENNE, Alain CHATELET, Claude DUBOIS, Aurélien RIBES.

**Etaient excusés ou absents :**

Anne CALVET, Gilles CORRIOL, Marc DECONCHAT, Corinne EYCHENNE, Gérard LARGIER, Jean-Paul METAILIE, Jean CLOTTE.

Robert BEGOUEN, Stéphane CAPRICE, Laurence BARTHE, Francis DURANTON, Olivier GUILLAUME Catherine JACQUART-MAISSANT, Christian JUBERTHIE, Jean MAURETTE, Emmanuel MENONI, Gilles POTTIER, Philippe SAHUC, Jean-Pierre SARTHOU, Thierry SARDIN.

**Ordre du jour de la réunion du Conseil scientifique**

- Compte-rendu de la dernière réunion ;
- Compte-rendu de l'atelier sur les conseils scientifiques des parcs d'Occitanie mené dans le cadre des rencontres des associations des amis des parcs ;
- Compte-rendu du congrès des PNR et de la réunion CORP + CS ;
- Audition de M. Claude Dubois. Présentation de l'état des connaissances sur le site industriel minier et métallurgique pour cuivre et argent de Lina, à Montels ;
- Travail sur l'organisation des Rencontres scientifiques 2017 ;
- Choix du thème de la prochaine lettre du Conseil scientifique pour l'année 2017 ;
- Points sur les 10 ans du Conseil scientifique ;
- Points divers.

Alain Mangin demande à Florence Guillot d'être secrétaire de séance, ce qu'elle accepte.

**COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION**

Alain Mangin rappelle les sujets abordés lors de la réunion du 5 juillet 2016, dont chaque membre du Conseil scientifique a reçu le compte-rendu par courriel. En l'absence de remarques ou de questions sur ce document de la part des personnes présentes, ce compte-rendu est soumis à l'approbation du Conseil scientifique qui le valide à l'unanimité.

**COMPTE-RENDU DE L'ATELIER SUR LES CONSEILS SCIENTIFIQUES DES PARCS  
D'OCCITANIE MENÉ DANS LE CADRE DES RENCONTRES DES ASSOCIATIONS  
DES AMIS DES PARCS par Alain Mangin**

Alain Mangin indique que les Amis du PNR des Pyrénées Ariégeoises ont organisé fin septembre les premières rencontres inter-associatives des amis des parcs de la nouvelle région Occitanie. Ces rencontres se sont déroulées à Montels et La Bastide-de-Sérou. Il lui a été demandé, à cette occasion, d'animer un atelier sur les rôles des conseils scientifiques et leurs relations avec les syndicats mixtes des parcs. La rapporteur de l'atelier était Mme Claude Artéro, vice-présidente du CS du PNR des Causses du Quercy.

Il y a été question des liens, indispensables, entre les équipes techniques des parcs et les conseils scientifiques. La composition d'un conseil scientifique s'avère souvent difficile et cela d'autant plus que ses membres y prennent part bénévolement. La question de travaux en commun entre plusieurs CS de la région a également été soulevée et les thèmes de la préhistoire et du karst pourraient être des sujets pertinents pour une collaboration entre les CS du PNR des Causses du Quercy et celui du PNR des Pyrénées Ariégeoises.

La question d'intégrer les amis des parcs au sein des CS a aussi été abordée, sur leur demande. Alain Mangin rappelle toutefois que la composition des CS est régie par les règles suivantes : reconnaissance des membres par leurs pairs, publications scientifiques avérées. Il ne considère donc pas que les amis des parcs puissent en faire partie par ce seul statut. Florence Guillot suggère cependant qu'ils puissent assister aux réunions en tant qu'auditeurs libres. Cela permettrait de mieux diffuser les informations du CS vers l'extérieur. Alain Mangin et les autres membres présents se disent a priori favorables à une telle formule.

Alain Mangin clôt ce sujet en indiquant qu'au niveau national, une fédération des associations des amis des parcs de France est en cours de création et une première réunion de cette nouvelle entité est prévue à Uzès en février 2017.

## **COMPTE-RENDU DU CONGRES DES PNR ET DE LA REUNION CORP + CS par Alain Mangin**

Alain Mangin informe le CS que le congrès des PNR de France a eu lieu dans les Landes de Gascogne du 5 au 7 octobre. Il a rassemblé environ 800 participants sur le site de l'écomusée de Marquèze. A cette occasion a été réuni le Conseil d'orientation et de prospective (CORP - équivalent d'un conseil scientifique pour la Fédération des PNR) auquel sont désormais invités 2 fois par an les présidents des conseils scientifiques des PNR.

A Marquèze, le CORP a invité 3 étudiants à venir présenter leur thèse menée en lien avec un PNR : Julie Rigaux sur la gouvernance de l'agriculture de territoire dans les PNR de la région PACA, Karine Lefebvre sur la quantification des flux nappe-rivière sur le bassin de l'Yvette, en Haute Vallée de Chevreuse, et enfin Lucie Morère sur les dispositifs participatifs des initiatives institutionnelles dans les espaces protégés habités (PNR Scarpe-Escaut et mosaïque d'aires protégées Sertão Veredas-Peruaçu au Brésil).

Lors de cette réunion, les résultats provisoires de l'enquête sur la recherche menée dans les PNR ont été présentés. Le PNR des Pyrénées Ariégeoises n'y a pour l'instant pas répondu, souhaitant des précisions sur ce qui était véritablement attendu, mais pourra désormais le faire : l'enquête vise à connaître les différents travaux de recherches en cours sur les PNR, les thèmes émergents et les contextes de diffusion de ces travaux au public. Les résultats partiels font apparaître que les PNR sont à ce jour plutôt des territoires qui accueillent de tels travaux plutôt que des structures qui en impulsent eux-mêmes. Les travaux en question sont très majoritairement issus des sciences de la Terre et de la biologie. Ils sont axés majoritairement sur les analyses de la pression anthropique sur les milieux et sur les impacts du changement climatique. Beaucoup de PNR diffusent ces connaissances aux travers de colloques et de sorties sur le terrain. La recherche est d'autant plus importante sur les parcs que ceux-ci sont proches d'importants centres universitaires. Environ la moitié des PNR accueille au moins 1 programme de recherche permanent et presque chaque territoire de PNR est concerné par au moins 1 thèse chaque année.

Alain Mangin ajoute que le CORP organise en décembre 2017 un colloque à Montpellier sur le thème de la recherche dans les espaces protégés où le CS du PNR des Pyrénées Ariégeoises sera représenté.

Aurélien Ribes fait part au CS de l'existence du projet PYGAR, une zone-atelier sur le secteur Pyrénées-Garonne s'appuyant sur une expertise interdisciplinaire d'équipes de recherche toulousaines et du grand Sud-Ouest. Le PNR est inclus dans cette zone-atelier et cela pourrait être pertinent que des échanges soient établis entre le Parc et les coordinateurs du projet. Nicolas de Munnik précise que le laboratoire GEODE est déjà partie prenante de ce projet.

## **AUDITION DE M. CLAUDE DUBOIS : PRESENTATION DE L'ETAT DES CONNAISSANCES SUR LE SITE INDUSTRIEL MINIER ET METALLURGIQUE POUR CUIVRE ET ARGENT DE LINA, A MONTELS.**

M. Claude Dubois rejoint le Conseil scientifique du PNR. Il remercie le Conseil de l'accueillir en son sein.

M. Dubois est archéologue, spécialiste des mines antiques. Il a travaillé essentiellement dans un cadre associatif, notamment pour l'association Pyrène, basée à La Bastide-de-Sérou. Ses recherches, pour ce qui concerne l'Ariège, ont traitées notamment des mines du Séronais, du site du Castel minier à Aulus-les-Bains, de l'industrie métallurgique dans le Vicdessos. Il est l'auteur d'une thèse d'histoire sur les mines du Bentailou dans le Biros.

Il présente au Conseil scientifique un état des connaissances sur le site de Lina, à Montels :

*« Le site industriel ruiné de Lina, à Montels, traitait un minerai de cuivre très argentifère. Le petit gisement a été exploité de 1898 à 1903, sur 140 m de haut. Une tentative de reprise a creusé quelques mètres de plus dans les années 1920. Jusqu'en 1902 le minerai est trié par des femmes au sommet de la mine, puis à La-Bastide-de-Sérou, et expédié à l'étranger. En 1902 on installe un four water-jacket de type allemand pour transformer le minerai en produit semi-fini (mattes) moins onéreux à transporter, puis un four à réverbère pour traiter le minerai en petits grains. Un trommel améliore le triage des petits calibres. Les fumées de ces fours sont conduites par un « rampant » jusqu'à une tour de condensation (que d'aucuns prennent pour une cheminée inachevée), puis par un autre « rampant » jusqu'à la cheminée de 15 m de haut. En 1903 le site est détruit par une inondation qui emporte le stock de minerai et est recouvert par 6 m de boues. À peine est-il rétabli, qu'une grève éclate durant le premier trimestre 1904. Les mineurs créent un journal, « Le mineur d'Alzen » pour exposer leurs griefs. Les frères Simon, concessionnaires, apportent la mine à une société anglaise en 1902. Cette société est en faillite dès 1904 car le gisement est épuisé et le peu qui demeure ne recèle plus qu'une modeste teneur en argent. Les frères Simon sont accusés d'avoir « salé » la mine, c'est-à-dire d'avoir truqué les échantillons remis aux Anglais. Ceux-ci gagneront tous leurs procès contre les Simon, jusqu'en cassation. »*

[Le diaporama correspondant est consultable en pièce jointe]

Alain Mangin indique que le site de Lina est régulièrement visité par des amateurs du fait de la présence de tétraédrite, un minéral bien présent sur place. Il indique aussi que le site a été proposé à la liste des géosites du département de l'Ariège afin qu'il soit protégé.

Claude Dubois pense qu'il serait pertinent que soit envisagée une fermeture réversible de l'accès aux galeries de Lina.

Alain Chatelet questionne M. Dubois sur l'intérêt économique de la mine pour la population locale. M. Dubois indique que, parmi les 200 personnes employées lors de l'âge d'or de la mine, la grande majorité des hommes, femmes mais aussi jeunes de moins de 18 ans étaient des habitants du Séronais.

Nicolas de Munnik demande à qui appartiennent les terrains sur lesquels se trouvent les vestiges de la mine. Claude Dubois indique que l'ancienne fonderie se trouve sur des parcelles appartenant à la commune de Montels et qu'une partie des galeries, située sur la commune d'Alzen, sont en propriété privée.

A la question des pollutions engendrées localement, Alain Mangin répond que cette mine ne se trouve pas dans un contexte oxydoréducteur et que cela a même permis la création de captages d'eau potable sur plusieurs mines du secteur, aucune trace de métaux lourds n'étant constatée dans l'eau.

## **TRAVAIL SUR L'ORGANISATION DES RENCONTRES SCIENTIFIQUES 2017**

Concernant les prochaines Rencontres avec les scientifiques du Parc qui auront lieu en 2017, le thème de l'eau ayant déjà été choisi, il s'agit de discuter de la date, du lieu pour la journée consacrée aux ateliers de terrain et des sujets qui pourraient être présentés lors du colloque.

Florence Guillot propose comme site pour les ateliers la commune de Cazavet. Elle indique que Mme Nathalie Dupuy, habitant sur la commune, y a réalisé un travail passionnant en histoire et archéologie. Ce secteur présente également, à son sens, un grand intérêt sur le thème de l'eau avec la résurgence d'Aliou, ce que

confirme Alain Mangin. La grotte d'Aliou est par ailleurs un site Natura 2000 et fait l'objet d'un arrêté de protection de biotope du fait des chauves-souris qu'elle abrite, autre sujet pouvant être abordé lors des ateliers. Alain Mangin précise aussi qu'il y a d'autres formations karstiques intéressantes dans ce secteur, dont un poljé. Avec Aurélien Ribes, ils supposent que Météofrance, par son site d'Antichan (situé près de Cazavet), a peut-être des résultats intéressants à présenter.

Il est donc proposé que Mme Dupuy soit contactée sur le sujet, de même que M. Pascal Audabram qui a probablement mené des travaux dans ce secteur. Jean Maurette, membre du Conseil scientifique, doit pour sa part demander à l'ANA les connaissances dont l'association pourrait rendre compte sur les chauves-souris d'Aliou.

Pour ce qui concerne les présentations du colloque, Alain Mangin indique qu'il pourra proposer un sujet sur le programme Potapyr sur les potentialités aquifères du massif pyrénéen. Florence Guillot suggère que M. Didier Galop, directeur du laboratoire GEODE, présente des résultats des recherches menées dans le cadre de l'observatoire homme - milieu du Haut-Videssos. Elle ajoute que, pour sa part, elle peut proposer une présentation sur les fortifications de l'an Mil sur lesquelles de belles découvertes ont été faites récemment. Corinne Eychenne indique qu'à l'automne 2017, elle sera en mesure de présenter les résultats de ses travaux sur les associations foncières pastorales, ou sur les mesures agroenvironnementales, notamment celles touchant aux zones humides. Aurélien Ribes propose que soit trouvée une personne pour intervenir sur la question de l'eau-énergie qui est cruciale sur le territoire du PNR. Le changement climatique et ses effets sur l'enneigement pourraient également être abordés. Claude Dubois suggère que le thermalisme soit aussi traité. Alain Mangin précise qu'il existe des travaux de thèse sur les stations thermales d'Audinac, d'Ax-les-Thermes...

Les dates des vendredi 13 et samedi 14 octobre 2017 recueillent l'assentiment de la majorité des personnes présentes.

## **POINT SUR LES 10 ANS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

Alain Mangin rappelle que le Conseil scientifique fête ses 10 ans en 2016 et qu'à cette occasion le SMPNR organise une soirée le mercredi 30 novembre prochain au cours de laquelle M. Ghislain De Marsily, hydrologue membre de l'Académie des Sciences, donnera une conférence sur le thème « Le cycle de l'eau et l'adéquation besoin-ressources au XXI<sup>ème</sup> siècle ».

Julien Aït El Mekki présente l'affiche réalisée pour cet événement et recueille les remarques des membres du Conseil pour l'améliorer avant impression et diffusion.

*NB : à la suite d'un problème de santé, M. de Marsily a finalement reporté sa venue au début de l'année 2017*

## **POINT SUR LA LETTRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE POUR L'ANNEE 2017 ;**

Julien Aït El Mekki indique que la lettre 2016 sur la vallée de la Bellongue vient d'être imprimée à 5000 exemplaires. Il en distribue aux personnes présentes.

Alain Mangin rappelle que pour l'année 2017, le thème de la Lettre est la vallée de la Barguillère. Il demande aux membres présents de faire des propositions de sujet pouvant faire l'objet d'articles dans la publication.

Plusieurs sujets sont proposés : le pastoralisme ; la forêt du Consulat de Foix et ses charbonnières, mais aussi ses châtaigniers (il s'agira à ce sujet de contacter l'association Renova et M. Gérard Briane) ; les cours d'eau aurifères de la vallée ; la géologie ; la question du mitage urbain dans le prolongement de Foix ; l'organisation médiévale en vallée et villages casaliers ; les sites proto-historiques, en particulier sur Saint-Martin de Caralp ; la variété de pommier endémique de la vallée.

Alain Mangin indique que, comme à l'accoutumée, un groupe de travail sera constitué en début d'année 2017 pour plancher sur ce document. Florence Guillot propose que les lettres du Conseil scientifique soient conçues pour susciter plus d'émotion et stimuler l'imaginaire des lecteurs, ce dont conviennent plusieurs membres présents.

## POINTS DIVERS

- Nicolas de Munnik et Alain Mangin souhaitent rendre hommage à Michel Sébastien, membre du Conseil scientifique décédé soudainement le 29 septembre 2016. Ils rappellent qu'il fut notamment à l'initiative de la création du PNR des Pyrénées Ariégeoises.
- Nicolas de Munnik fait part de ce qu'il considère être l'épilogue du dossier concernant le projet d'extension de la carrière de Sabarat. En effet, suite à l'avis négatif du CNPN qui s'appuyait sur l'existence d'une grotte classée en arrêté de protection de biotope pour ses chauves-souris dans le périmètre du projet, la préfecture de l'Ariège a rejeté le dossier. M. de Munnik demande pourquoi le SMPNR avait finalement rendu un avis positif alors que qu'il lui semblait que le Bureau avait suivi les résultats de la consultation du Conseil scientifique en émettant, dans un premier temps, un avis très réservé sur le projet.  
Julien Aït El Mekki explique qu'en effet, le premier avis du Bureau du SMPNR sur ce dossier faisait mention d'importantes lacunes sur les études naturalistes et d'une quasi absence de mesures d'évitement et de compensation. L'avis rendu correspondait donc à ce que le Conseil scientifique avait relevé lorsque le Bureau l'avait saisi sur la question. Mais, par la suite, des réflexions ont eu lieu entre le porteur du projet, des associations naturalistes et le SMPNR pour que soit établie une série de mesures compensatoires, notamment la restauration d'habitats de pelouses sèches à proximité du site. Au vu des résultats positifs de ces échanges, le SMPNR a alors transmis en 2016 un courrier à Mme la Préfète de l'Ariège pour l'informer de ces avancées.  
Nicolas de Munnik souhaite s'assurer que le Conseil scientifique sera bien à nouveau consulté si un nouveau projet est déposé à l'avenir par la même entreprise sur ce site. Alain Mangin lui répond par l'affirmative.  
M. de Munnik demande par ailleurs à Alain Mangin s'il pense que cette carrière pourra finalement être agrandie et dans quelle mesure. En préalable, M. Mangin rappelle que la faille géologique remarquablement visible sur ce site se trouve en dehors du périmètre d'extension et que la grotte classée n'est plus occupée par les chauves-souris depuis plusieurs années. Il indique aussi qu'à son sens, une grande partie des roches incluses dans le périmètre d'extension sont des marnes de piètre qualité donc inutilisables.  
Alain Mangin précise à nouveau un point déjà discuté en Conseil scientifique : une étude sociale devrait obligatoirement être incluse dans les études d'impacts de tels projets pour éviter blocages et tensions locales. Il indique aussi qu'à son sens, il existe un réel problème au sujet des rapports des commissaires enquêteurs qui sont souvent contradictoires avec les résultats des enquêtes publiques.
- Julien Aït El Mekki demande si quelqu'un souhaite présenter des résultats d'un de ses travaux de recherche lors de la prochaine réunion du CS. Corinne Eychenne propose que soit présenté le travail d'un post-doctorant sur les associations foncières pastorales, ce qui recueille l'approbation des membres présents.

**La prochaine réunion est programmée le 12 janvier 2016 à 9h30 à Montels.**